



VILLE
D'AMILLY
 CS 80909
45125 AMILLY CEDEX
 Tél : 02.38.28.76.00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 26 MAI 2026**

Objet :

**COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE VIE
 CULTURELLE
 Modification du nombre de représentants
 extérieurs et désignation**

Date de convocation

20 Mai 2026

Nombre de Conseillers

**En exercice : 33
 Présents : 31
 Votants : 32**

**Pour Extrait Conforme,
 Pour Le Maire,
 Par délégation
 Le fonctionnaire titulaire,
 Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20260526-DELI2026052-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 27/05/2026

Publication 27/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Six, le Vingt Six Mai à 18 heures 30
 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
 en séance publique sous la présidence de **Monsieur COLLEN-
 RENAUX Tom, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**Mme COURTAT, M. HARDY, Mme LANDRY, M. REDEUILH,
 Mme NAUDOT, M. GIRAUDON, Mme MONNEROT, M. PALIX,
 Adjoint (e) s au Maire,**

**M. TAUZIEDE, Mme BOSSU, M. HUBSWERLIN, M. BARBEROUX,
 Mme BEAUDENON, Mme BEAUCAMP, Mme DELMETZ,
 M. CHAHINE, Mme ROBLIN, Mme BERTHEAULT, Mme MABAH
 FOSSO, Mme CORNU, M. PETITALOT, M. GOLLEAU,
 M. MARKO, M. VITORINO, M. RIZZO, Mme CARNEZAT,
 Mme FEVRIER, M. LECLOU, M. GABORET, Mme JULIEN**

Conseiller (e) s Municipaux,

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**M. BOUQUET
 Mme MICHEL**

Pouvoir à Mme FEVRIER

Monsieur REDEUILH Bastien a été élu Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

CM DU 26 MAI 2026

DG/N°2026/52

OBJET : **COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE VIE CULTURELLE**
Modification du nombre de représentants extérieurs et désignation

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Municipal en séance du 28 avril dernier a créé une commission extra-municipale consacrée à la vie culturelle, composée à parts égales d'élus et de membres extérieurs.

Afin de permettre une représentation plus large des différents acteurs culturels du territoire, il est proposé d'augmenter le nombre de membres extérieurs de la commission extra-municipale Vie culturelle. En effet, la Ville a reçu un grand nombre de candidatures provenant de divers horizons artistiques et culturels (théâtre, danse, musique...), témoignant d'un fort intérêt et d'une réelle dynamique locale en faveur de la vie culturelle. Cette évolution permettra ainsi d'assurer une meilleure diversité des profils et des sensibilités représentés au sein de la commission.

Afin de permettre une représentation plus large des acteurs culturels locaux, il est proposé, plutôt que de limiter la désignation à 8 membres extérieurs, de modifier la composition de la commission en portant leur nombre à 14.

Le Conseil Municipal,
OUI l'exposé de Monsieur Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2143-2,
Vu sa délibération n°31/2026 du 28 avril 2026 portant création de la commission extra-municipale Vie Culturelle et désignant ses membres pour y siéger ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, PAR 25 VOIX POUR ET 7 CONTRE

MODIFIE le nombre de membres extérieurs au conseil municipal de la commission extra-municipale Vie Culturelle et de le porter à 14.

DESIGNE les membres extérieurs membres extérieurs comme suit, comprenant des représentants d'associations, des personnalités qualifiées ainsi que des administrés présentant un intérêt pour la culture.

- M. ABRAHAM Baudouin
- M. CATANESE Serge, Responsable de projet TIVOLIO Théâtre
- Mme DEVAUX Françoise, Secrétaire de l'association DIVERTIMENTO d'AMILLY
- Mme DUPREZ Marianne, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique d'AMILLY
- M. FERNANDEZ Gérard
- Mme LEMESLE Florence, Présidente de l'Association des Amis des orgues
- Mme MAURASIN Nathalie, Présidente de l'association PASSION DANSE AMILLY
- Mme MOLINA-AUBERT Isabelle
- M. NERAUD Frédéric
- Mme PERRIN Ninon
- M. SERDINOFF Erick, Président de l'association Les prospecteurs du 7ème ART
- Mme SÖNMEZ Merinam, secrétaire générale de l'association ACLAM DANSE
- M. VERBEKE Michel
- Mme VINCENT Marie Line, Membre de la chorale Musique au Loing

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

CM DU 26 MAI 2026

**DG/N°2026/52
(suite n°1)**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Tom COLLEN-RENAUX

Bastien REDEUILH

